



BULLETIN D'INFORMATIONS

Janvier 2017

Vœux du Maire

Les vœux du Maire auront lieu le

Vendredi 27 janvier à 18 heures 30

A partir de 18 heures, portes-ouvertes à la cantine. Venez nombreux aux vœux, c'est l'occasion d'avoir de nouvelles de la vie communale et aussi de partager un moment d'amitié. Pour les personnes qui ne pourront pas venir assister à cette cérémonie, je leur souhaite une bonne et heureuse année 2017.

Le Maire.

INFOS MAIRIE

- ❖ **Recensement militaire** : les personnes nées (fille et garçon) en janvier, février, mars 2001 doivent se faire recenser au secrétariat de la Mairie. Apporter le livret de famille.
- ❖ **Conseil municipal** : il aura lieu le lundi 16 janvier à 20 heures.
- ❖ **Demande de subvention 2017** sont à déposer en mairie pour le 6 février.
- ❖ **Toilettes publiques** : Nous constatons régulièrement des dégradations volontaires dans les toilettes. Dernièrement, un feu a été allumé à l'intérieur. En conséquence, nous allons fermer ces toilettes. Nous les ouvrirons lorsqu'il y aura des cérémonies à l'église ou des animations dans le bourg. Des plaintes sont déposées à la gendarmerie.
- ❖ **Propriétaires de chevaux et poneys** : nous vous demandons de donner vos coordonnées à la mairie afin que nous puissions vous contacter en cas de divagation.
- ❖ **Lattes « lieu-dit »** : si vous avez constaté la disparition de lattes indiquant votre « lieu-dit », nous vous demandons de le signaler rapidement à la mairie. Nous allons faire une nouvelle commande prochainement.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 5 décembre

LTC : - élections des conseillers communautaires et transfert de la compétence « environnement » à la Maison du Littoral de Plougrescant :

André LE MOAL, titulaire, et Anne-Françoise TREBEDEN, suppléante, ont été élus pour être délégués communautaires à LTC par 14 voix et un blanc. Le conseil donne son accord pour le transfert de la compétence « environnement » à la Maison du Littoral de Plougrescant.

Le point sur les travaux :

- Le Sivap va intervenir à Kerpoco pour créer des regards et pose de buses pour un montant de 5 718 euros.
- Intervention pour le mur du cimetière et à Ty Pen Guer par une entreprise d'insertion.
- Plantation de tulipes offertes par le Jardin d'Hortence au rond-point.

- Cantine : les travaux avancent bien.

- Ecole : les travaux sont commencés et le mur mitoyen est tombé. L'assurance de l'entreprise couvre les frais.

Le point sur la boulangerie : le Conseil est d'accord de financer le matériel pour les futurs boulangers pour un montant de 100 000 euros. Faire une demande à la Communauté pour acheter les murs de la boulangerie.

Renouvellement du contrat Fourrière Animale : contrat fourrière animale par une entreprise de Langoat. Auparavant, la commune adhérait à Chenil Service à Plérin.

Acquisition de matériels divers :

Cantine : 14 tables et 80 chaises pour un montant de 10 396 euros.

Achat radars pour un montant de 4 400 euros. Les radars seront fixes et installés « Rue de l'Armor, Rue de l'Argoat et Rue du Stade ».

Le point sur Ti-Ji-Kour : le comité a été repris par « AMAPA ». Il propose les mêmes services qu'avant.

Lanque Bretonne : présentation du travail en commission

La commune a décidé de s'engager sur les actions suivantes :

- mise en place de panneaux bilingues aux entrées et sorties de la commune.
- Installer des plaques de rues bilingues lors des renouvellements de plaque.
- Signalétique bilingue à l'extérieur et l'intérieur de la mairie et dans les bâtiments communaux.
- Assurer la bonne écriture des noms de lieux bretons sur les panneaux et le cadastre.
- Cartons d'invitation bilingues pour les manifestations culturelles organisées par la mairie (vœux, inauguration,...)
- Editorial bilingue dans le magazine communal
- Promotion par la mairie de l'accord « Ya d'ar Brezhoneg » auprès des entreprises, commerces et associations de la commune.
- Signature d'un contrat de mission avec l'OPLB pour inscrire l'action dans la durée et en assurer le suivi.
- Mettre en place un groupe de travail transversal afin de suivre la mise en place des actions de la charte « Ya d'ar brezhoneg ».

Maintien de l'offre de soins sur le territoire : Le conseil autorise Monsieur le Maire à entamer une démarche pour l'acquisition du cabinet médical de La Roche-Derrien avec l'ensemble des Communes du Pays Rochois. Des demandes de subvention vont être demandées auprès de l'ARS, de l'Etat, de la Région et du Département.

Questions diverses : Repas du 11 novembre : l'an prochain, à Pommerit. Demander aux restaurateurs de la commune, d'assurer le repas (sous réserve que la salle ne soit pas en travaux). Nous devons refaire les peintures après avoir isolé la salle.

BLES d'OR

Mercredi 11 janvier, goûter et règlement des cartes d'adhérent ce même jour. (10 euros, tarif inchangé).



MESSES

1^{er} janvier : 11 h à Prat

15 janvier : 11 h à Cavan

29 janvier : 11 h à coatascorn

8 janvier : 11 h à Mantallot

22 janvier : 11 h à Pommerit

